

Marseille, le 19 octobre 2018

### Obligés de prendre votre voiture ? Pensez à l'éco-conduite avec GECO air !

Moins polluer en utilisant votre voiture, c'est possible ! Vous pouvez pratiquer l'éco-conduite dans votre quotidien grâce à l'application GECO air. Pas envie de vous lancer seul ? Inscrivez votre entreprise au challenge national d'éco-conduite qui se déroulera du 5 au 19 novembre 2018.

#### Adapter votre conduite grâce à l'application GECO air !

L'application GECO air vous permet de visualiser en temps réel vos émissions et d'adapter votre conduite. Chacun peut ainsi agir sur la pollution qu'il génère au quotidien mais également faire des économies en réduisant sa consommation de carburant ! Cette application vous explique également quels sont les impacts positifs des modes de transports alternatifs à la voiture.

Cette application développée par l'IFPEN avec le soutien de l'ADEME est gratuite et disponible **depuis les stores Google Play et iTunes, ou [www.gecoair.fr](http://www.gecoair.fr)**

#### Participez avec nous au challenge national interentreprises d'éco-conduite !

Ce challenge, organisé par l'IFPEN et l'ADEME, repose principalement sur l'application GECO air. **Cette 5<sup>ème</sup> édition, qui se déroulera du 5 au 19**

**novembre 2018, a une ambition nationale.** AtmoSud est partenaire de ce challenge dont **la participation est gratuite.**

Les entreprises, organismes publics ou associations souhaitant participer sont invités à s'inscrire dès à présent sur le [site web GECO air](http://site.web.GECO.air).

Ils devront ensuite mobiliser leurs salariés pendant la période du challenge :

- 1/ Téléchargez l'application GECO air et enregistrez-vous,
- 2 / Raccrochez-vous à votre entreprise via l'onglet profil,
- 3 / L'application détecte automatiquement les trajets, pas besoin de la lancer !

#### Objectifs du challenge :

- montrer comment chacun peut agir simplement et contribuer à **réduire son empreinte environnementale.**
- faire adopter au plus grand nombre d'automobilistes un comportement écoresponsable pour devenir des **écomobilistes** en réduisant leurs émissions de polluants,
- **permettre aux entreprises d'évaluer** et de contribuer à la réduction de **l'empreinte écologique** de leurs salariés.

#### De nombreuses entreprises ont relevé le défi ! et vous ?

De nombreuses entreprises ont déjà relevé le défi : associations de surveillances de la qualité de l'air (AtmoSud, Atmo AURA...), métropoles (Grand Lyon, Lille, Strasbourg et Nantes, Grenoble, St-Etienne ...), l'association des entreprises POLD (Paris Ouest la Défense).

Jean-Luc Fugit (député du Rhône et Président de la Commission Nationale de l'Air) soutient cet événement et sera « sponsor » et Claire Pitollat via AtmoSud (députée des Bouches-du-Rhône) est sollicitée pour porter l'événement.

**N'attendez pas, inscrivez-votre entreprise à ce challenge !**



---

#### Contact presse :

Mélanie Selvanizza – [melanie.selvanizza@atmosud.org](mailto:melanie.selvanizza@atmosud.org) - 04 42 13 08 14